

STRATÉGIE GÉNÉRALE DE GESTION DES RISQUES PROFESSIONNELS



Le développement de la stratégie SOBANE a été réalisé grâce au soutien financier de l'Union Européenne, Fonds Social Européen, de la Politique Scientifique fédérale et du Service Public Fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale, par une équipe de recherche comprenant:

Pour le développement des méthodes

- ▶ L'Unité Hygiène et Physiologie du travail de l'UCL
- ▶ Departement Onderzoek en Ontwikkeling van IDEWE

Pour la validation en entreprises

- ▶ SEPP: CESI
- ▶ EDPBW: IDEWE
- ▶ EDPBW: IKMO
- ▶ SEPP: MSR-FAMEDI

Pour la réalisation du site

- ▶ CIFoP

www.sobane.be

LES PRINCIPES DE BASE

- 1** La primauté va à la prévention et à l'adaptation du travail à l'homme.
- 2** Les compétences disponibles sont complémentaires, du travailleur au conseiller en prévention et à l'expert.
- 3** Le travailleur doit être l'acteur principal de la prévention.
- 4** Tous les problèmes sont liés et l'approche des situations de travail doit être globale.
- 5** La prévention vise un état optimal de bien-être et de productivité, non pas seulement le respect des lois.
- 6** La prévention peut commencer dès que les risques sont reconnus: l'évaluation quantitative peut se faire plus tard.
- 7** Les méthodes doivent être développées à l'intention des PME où travaillent plus de 60% des salariés.

STRATEGIE DE GESTION DES RISQUES

La stratégie SOBANE cherche à coordonner les interventions des différents partenaires du bien-être au travail et à faire intervenir les outils, les méthodes, les compétences de plus en plus spécialisés au fur et à mesure des besoins, en vue d'une prévention plus rapide, plus efficace et plus économique.

Elle est constituée de quatre niveaux Dépistage, Observation, Analyse et Expertise.

- ▶ **Dépistage**, où les facteurs de risque sont détectés et les solutions évidentes mises en œuvre.
- ▶ **Observation**, où les problèmes restants sont approfondis, les raisons et les solutions sont discutées de manière détaillée.
- ▶ **Analyse**, où, quand nécessaire, l'on a recours à un préventeur pour réaliser les mesurages indispensables et développer des solutions particulières.
- ▶ **Expertise**, dans les cas rares où un expert est indispensable pour étudier et résoudre un problème spécifique.

DOMAINES

Départ : méthode de **Dépistage** participatif des risques

Méthodes d'**Observation**, d'**Analyse** et d'**Expertise** concernant:

- 1** Locaux sociaux
- 2** Machines et outils à main
- 3** Sécurité (accidents, chutes, glissades...)
- 4** Risques électriques
- 5** Risques d'incendie ou d'explosion
- 6** Travail avec écran
- 7** Troubles musculosquelettiques (TMS)
- 8** Eclairage
- 9** Bruit
- 10** Ambiances thermiques de travail
- 11** Produits chimiques dangereux
- 12** Agents biologiques
- 13** Vibrations de l'ensemble du corps
- 14** Vibrations mains - bras